



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°89 du 15 janvier 2020

UNE

2020 : LES GRANDS CHANTIERS DE L'UNION EUROPÉENNE



Après le renouvellement des institutions européennes en 2019, quels chantiers attendent désormais l'UE ?

Elle constitue l'un des principaux engagements de la nouvelle Commission européenne annoncée par [Ursula von der Leyen](#), dès sa nomination : « la [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) » devrait démarrer en 2020 et réunir jusqu'en 2022 Parlement européen, Conseil européen, Conseil de l'UE, citoyens et Commission pour réfléchir à une réforme de l'Union européenne.

Au programme de cette nouvelle année figure également le lancement de plusieurs initiatives annoncées par la Commission européenne dans le cadre notamment du [Pacte vert européen](#), dont la stratégie « [de la ferme à la fourchette](#) » et la « stratégie industrielle » attendues au printemps.

Ce début d'année devrait également être marqué par l'aboutissement des négociations sur le Cadre financier pluriannuel pour 2021-2027, dont le compromis devrait être trouvé d'ici fin mars sous présidence croate afin de permettre le démarrage dans les temps de la future programmation. C'est effectivement la Croatie, suivie de l'Allemagne qui assureront tour à tour en 2020 la [présidence tournante](#) du Conseil.

À noter enfin qu'outre le [départ du Royaume-Uni de l'Union européenne](#) au 31 janvier 2020, l'année 2020 sera marquée par des échéances électorales dans plusieurs États membres (législatives en Slovaquie, municipales en France, présidentielle en Pologne, ...).

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

RENCONTRES SUR LES PRIORITÉS POLITIQUES DE LA NOUVELLE COMMISSION EUROPÉENNE



Elles sont organisées au Chambon-Feugerolles, le 25 janvier et à Aubenas le 29 janvier.

Toutes deux accueilleront Alain Dumort, chef du Bureau de Marseille de la Commission européenne. La conférence-débat du 25 janvier (14h30-16h30) est proposée par l'URALE, l'Union régionale des acteurs locaux de l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes. Quant à la rencontre du 29 janvier (18h), elle est organisée par le centre d'information Europe Direct Drôme Ardèche et l'association CARDE (Citoyenneté-Ardèche-Europe). L'objectif est de présenter le nouveau collège de commissaires européens, les priorités politiques de cette nouvelle Commission et d'aborder leur concrétisation sur le territoire.

Pour participer à la conférence-débat, envoyer un mail à urale.europa@gmail.com.

Pour en savoir plus sur la rencontre du 29 janvier, contacter le Centre d'Information Europe Direct Drôme Ardèche, Mail : europedirect2607@mde-lyon.eu – Facebook : fb.me/europedirect.dromeardeche

LANCEMENT DE LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DE LA SUERA



La France succède à l'Italie pour présider la [Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine \(SUERA\)](#).

Le 4 février 2020 se tiendra au siège de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon le lancement de la [présidence française de la SUERA](#), dont le territoire couvre 7 États et près de 50 régions européennes. La Région est en effet impliquée aux côtés de l'État et des Régions Bourgogne Franche-Comté et Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur pour animer les travaux de la stratégie alpine pendant l'année 2020 avec un objectif partagé : accélérer la transition écologique de la Région alpine pour lutter contre le changement climatique.

La Région copilote également deux groupes d'action : celui consacré à l'économie ([groupe d'action 2](#)) et celui consacré à la transition énergétique ([groupe d'action 9](#)). [Le séminaire de lancement « Ensemble pour une région alpine plus durable »](#) fera la part belle au réseautage et aux échanges d'expériences autour d'enjeux clés tels que « partageons nos idées pour un tourisme durable », « quels circuits courts pour les produits agricoles et sylvicoles ? » ou bien encore, « passons à l'énergie verte » et « Quels enjeux pour la biodiversité ? »

Pour vous inscrire, c'est [ici](#) !

RELANCE DU RÉSEAU EUROPE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Les acteurs régionaux de la recherche et de l'innovation se sont réunis le 9 janvier dernier à l'Hôtel de Région pour définir une stratégie et un plan d'action afin d'augmenter la participation aux programmes européens.

La Région Auvergne-Rhône Alpes et la Délégation régionale à la recherche et à la technologie (DRRT) souhaitent relancer le réseau Europe régional qui avait été créé dans le cadre de la stratégie régionale d'innovation (SRI-SI) de Rhône-Alpes en 2015. L'objectif est d'inciter, d'accompagner et d'influencer par des actions concrètes l'amélioration de la participation des acteurs régionaux aux programmes européens en particulier sur le programme Horizon 2020 sur lequel il reste en effet des financements importants pour 2020, ainsi que sur le futur programme Horizon Europe à partir de 2021.

Ce réseau fait écho au « [Plan d'action national d'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement de la recherche et de l'innovation](#) » du ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) qui vise à améliorer la performance française au prochain programme-cadre pour la recherche et le développement de l'Union européenne (Horizon Europe), et affirmer le rôle du niveau régional comme échelon-clef de la coordination des acteurs de la recherche et de l'innovation.

ALCOTRA : LA RÉGION CONFIRMÉE DANS SES RESPONSABILITÉS



La Région Auvergne-Rhône-Alpes reste Autorité de gestion du programme INTERREG ALCOTRA pour 2021-2027.

Le 16 décembre se tenait la dernière réunion 2019 du Comité de suivi du [programme ALCOTRA](#) (INTERREG France-Italie). À cette occasion, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Autorité de gestion du programme depuis 2014 s'est à nouveau vu confier la gestion du programme pour la période 2021-2027. Avec 174 projets programmés et un taux de programmation de 96%, le programme ALCOTRA fait figure de bon élève. Une bonne gestion qui a été confirmée par l'ensemble des partenaires institutionnels du programme, qui ont renouvelé leur confiance à Auvergne-Rhône Alpes. La Région s'est engagée de son côté à rendre le programme « plus simple, plus intégré et plus stratégique ».

Ce comité a également été l'occasion de programmer [les deux derniers projets composant les Plans intégrés territoriaux et thématiques](#) (PITEM), et de se donner rendez-vous au printemps pour l'examen des dossiers déposés dans le cadre du dernier appel à projets ALCOTRA 2014-2020 et pour la préparation du programme 2021-2027.



L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement pour des jumelages, pour des projets de la société civile ou de mémoire ?

L'appel à propositions 2020 du programme l'Europe pour les citoyens a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

ACTUALITÉS

RIJEKA ET GALWAY, LES INCONTOURNABLES DE LA CULTURE EUROPÉENNE EN 2020



C'est en effet au tour de la Croatie et de l'Irlande d'accueillir les capitales européennes de la culture.

La Croatie sera doublement à l'honneur cette année. Outre qu'elle [préside pour la première fois l'Union européenne](#) durant le premier semestre 2020, elle verra aussi une de ses villes, [Rijeka](#), mise à l'honneur en tant que capitale européenne de la culture. Première ville croate à bénéficier de cette distinction, cette ville portuaire de l'Adriatique partagera ce titre avec [Galway](#), la capitale de l'ouest irlandais. Toutes deux proposeront tout au long de l'année une riche programmation d'activités culturelles qui s'ouvrira en février. Ce duo de capitales succèdera à [Matera](#), en Italie et [Plovdiv](#) en Bulgarie.

Pour rappel, [cette initiative](#) qui fête ses 35 ans en 2020 est soutenue depuis 2014 par le volet culture du [programme Europe créative](#).



LISBONNE, « CAPITALE VERTE EUROPÉENNE » 2020



Depuis le 1^{er} janvier 2020 et pendant un an, Lisbonne sera capitale verte européenne.

Reconnaissant les efforts et les résultats obtenus par la capitale portugaise ces dernières années en matière d'espaces verts, de transports électriques, de développement des énergies renouvelables et de réduction des émissions de CO², l'Union européenne a choisi de lui attribuer [le titre de "Capitale verte européenne"](#), assorti d'une enveloppe de 350 000 € pour l'aider à faire aboutir les actions prévues. La ville a créé des "couloirs verts" et des zones aménagées sur les vallées naturelles, ainsi que des centaines de kilomètres de pistes cyclables pour inciter les touristes et les habitants à se déplacer en mode doux et plus écologique. De même, Lisbonne dispose aujourd'hui de l'un des plus grands réseaux mondiaux de bornes de recharge de véhicules électriques, son parc automobile municipal étant par exemple passé à 39% de véhicules électriques. Au niveau pollution et énergie, Lisbonne a réduit de 50% ses émissions de CO² entre 2007 et 2013, de 17% sa consommation d'eau et de 23% sa consommation d'énergie.

Pour rappel, le prix « Capitale verte européenne » récompense les villes de plus de 100 000 habitants qui s'engagent dans des objectifs permanents et ambitieux pour améliorer l'environnement et le développement durable. [Pour le prix « Feuille verte européenne »](#), qui récompense les villes entre 20 000 et 100 000 habitants, ce sont les villes de Limerick (Irlande) et de Mechelen (Belgique) qui ont été primées.

DES PRIX ET DES RENCONTRES POUR LES JEUNES



Éduquer à l'Europe, c'est l'objectif du Prix Hippocrène de l'éducation tandis que la rencontre des jeunes Européens 2020 propose de débattre de l'avenir de l'Europe.

[Le Prix Hippocrène](#) est un concours qui récompense les meilleurs projets de partenariat européen élaborés par des classes de primaire et secondaire à condition qu'ils soient actifs en 2020. Organisé par la Fondation Hippocrène avec le ministère de l'Éducation nationale et le soutien de la Représentation en France de la Commission européenne, il fête ses 10 ans cette année. Cinq prix de 5 000 euros sont décernés à raison d'un par catégorie d'établissement (écoles primaires, collèges, lycées généraux, lycées professionnels et enseignement agricole) et un grand prix de 10 000 euros récompense le projet le plus convaincant pour le jury. Les candidatures devront être soumises entre le 4 et le 24 janvier sur le site du [Prix 2020](#). Pour en savoir plus, consulter [le règlement du concours](#) et [l'aide à la constitution de la candidature](#).

Autre initiative, la rencontre des jeunes européens, « EYE 2020 », aura lieu les 28 et 29 mai prochain au siège du Parlement européen à Strasbourg sur le thème cette année de « L'avenir, c'est maintenant ». Organisé tous les deux ans par le Parlement européen, cet événement réunira en 2020 plus de 8 000 jeunes de 16 à 30 ans de toute l'Europe. L'objectif est de permettre aux jeunes de s'exprimer sur l'avenir de l'Europe et d'échanger avec des acteurs européens de premier plan. Pour participer, il est nécessaire de former un groupe de minimum 10 personnes. Les inscriptions ont lieu [sur le site du Parlement dédié à EYE 2020](#) entre le 10 janvier et le 29 février.

TOUT SAVOIR SUR LE BUDGET DE L'UNION



Présentation d'un incontournable de l'Union : le budget européen.

Le budget annuel de l'Union européenne s'inscrit dans un [cadre financier pluriannuel \(CFP\)](#) de 7 ans, qui fixe les plafonds annuels de dépenses par « rubriques » ou grands domaines politiques. Le montant du dernier CFP, qui concerne l'actuelle [période 2014-2020](#), s'élevait à 908,4 milliards d'euros, provenant, pour la majeure partie, des contributions des États membres, calculées en fonction de leurs revenus nationaux bruts. Des droits de douane perçus, la TVA et le fruit d'amendes infligées par l'Union constituent également des [ressources propres](#), mais de moindre importance.

Le projet de CFP est proposé par la Commission européenne. Il est ensuite négocié et amendé à l'unanimité par le Conseil de l'Union puis approuvé par le Parlement européen. Pour la période 2021-2027, la Commission a émis une [proposition](#) représentant 1,1 % du revenu national brut des États membres, qui est toujours en [débat](#) au Conseil compte-tenu de la difficulté à résoudre l'équation qui est posée : faire coïncider le financement de politiques nouvelles (changement climatique, migration, défense ...) avec le maintien d'un budget suffisant pour les politiques traditionnelles (PAC et politique de cohésion notamment) dans un contexte de déficit créé par le départ du Royaume-Uni, contributeur net au budget européen. Deux grandes tendances se détachent parmi les États membres : les « partisans de la frugalité », favorables aux investissements dans des priorités nouvelles et les « défenseurs de la cohésion », qui prônent la reconduction à l'identique de la politique de cohésion.

Chaque année, la Commission européenne propose un projet de budget pour l'année suivante proposant des montants pour chaque politique et programme d'action correspondants, Le Parlement européen et le Conseil de l'Union ont ensuite la charge d'amender et d'adopter le budget annuel, dans le respect des plafonds définis par catégorie de dépenses dans le CFP. Ainsi pour 2020, ils se sont mis d'accord [le 19 novembre dernier](#). La proposition de la Commission pour 2021 est attendue en avril prochain.

LE PARLEMENT EUROPÉEN EXIGE UNE RÉDUCTION DRASTIQUE DE L'UTILISATION DES PESTICIDES



Dans une [résolution adoptée le 18 décembre](#), le Parlement européen s'est prononcé pour une réduction radicale de l'utilisation des pesticides dans l'UE et l'interdiction totale des néonicotinoïdes afin de mieux protéger les abeilles et autres pollinisateurs.

Il estime en effet que [l'initiative européenne pour les pollinisateurs](#) proposée en juin 2018 par la Commission européenne n'est pas suffisante pour enrayer le déclin rapide et massif d'insectes au niveau européen et demande à la nouvelle Commission européenne de s'atteler urgemment à l'élaboration d'un programme d'action doté de ressources suffisantes. [La résolution](#) souligne que la réduction de l'utilisation des pesticides est un enjeu majeur de la politique agricole commune et

préconise l'inclusion d'objectifs de réduction contraignants dans la prochaine révision de la directive européenne relative à l'utilisation durable des pesticides. Le Parlement souhaite aussi allouer davantage de fonds à la recherche sur les causes du déclin des abeilles.

Certaines ONG environnementales estiment que cette résolution doit être traduite dans les textes de la future PAC via l'adoption d'amendements dans la position du Parlement européen qui sera adoptée en plénière courant 2020.

LE SAVIEZ-VOUS ?



MÉDIATEUR EUROPÉEN : ÉMILY O'REILLY RÉÉLUE

Les Eurodéputés ont décidé de lui renouveler leur confiance pour 5 ans.

Comme annoncé dans [Ambition Europe du 1^{er} décembre](#), le Parlement européen réuni en session plénière le 18 décembre dernier s'est prononcé sur le futur médiateur européen. Il a décidé au terme d'un troisième tour de scrutin, de reconduire l'Irlandaise [Emily O-Reilly](#) à ce poste, fonction qu'elle occupe depuis octobre 2013. Elle a obtenu 320 voix contre 280 pour l'autre candidate, la franco-estonienne Julia Laffranque sur 600 suffrages exprimés. Créée en 1992 avec le Traité de Maastricht, le [médiateur européen](#) enquête à la suite d'une plainte ou de sa propre initiative sur des cas de « mauvaise administration » de la part des institutions, des organes et organismes de l'UE. Emily O'Reilly a déclaré après son élection qu'une de ses priorités sera de « *lutter contre le manque de transparence dans l'élaboration de la législation de l'UE par les gouvernements nationaux à Bruxelles* ».



DICO DE L'EUROPE



PIIEC

Les Projets Importants d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) sont des projets industriels transnationaux labellisés par la Commission européenne et soutenus financièrement par les États membres. Ils visent à favoriser une forte croissance économique dans un secteur présentant une défaillance de marché. Cette aide des États membres reste en conformité avec les règles de l'Union européenne sur les aides d'État grâce à un régime assoupli adopté en 2014 et qui a été récemment appliqué en France pour des projets sur [la microélectronique](#) et sur les [batteries](#).



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)